



ECOLE MATERNELLE JOSEPH SIBUET

16 rue du 11 novembre 1918

69780 MIONS 04 72 23 26 64

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

DU 16 JUIN 2016

Liste des participants :

La municipalité : Mme GUICHARD (Adjointe en charge de la jeunesse et de la politique scolaire)

Enseignantes : Mmes BAILLY, DUVILLARD, GRILLET-AUBERT, GUILLEMAUD, NUNINGER (directrice)

Parents d'élèves élus : Mmes BA, DEBARD, GEORGET, MAKHLOUF, NIANG, M. GUILLON

ATSEM : Mme GUETTAF

Excusés : M. HASELBAUER (IEN), M. PENDARIES (DDEN)

I - **BILAN ANNUEL DES ACTIONS ET PROJETS**

- 1 **Projet « musique »** : projet mené de janvier à juin en partenariat avec 2 intervenants de l'association « Trouver les mots ». Les élèves ont écrit les paroles de 2 chansons par classe. Les textes ont été mis en musique par les intervenants. Les chants ont été appris puis mis en scène. Le spectacle présentant l'ensemble du travail a eu lieu le 27 mai. Une représentation qui a donné satisfaction aux participants et aux spectateurs. Merci aux associations de parents qui ont aidé à l'organisation du spectacle. Pour l'an prochain, Madame GUICHARD propose une intervenante (avec un financement mairie) pour un projet « découverte musicale » (un module de 4 séances). A suivre également une éventuelle collaboration avec Anne DESCHEEMAECCKER avec qui nous avons travaillé en 2014/2015. Madame GUICHARD ne s'y oppose pas, il faut étudier ce que l'intervenante peut proposer.
- 2 **Sorties scolaires** : le choix a été fait en début d'année d'organiser des sorties scolaires en lien avec le projet d'école. L'objectif est de commencer en maternelle un parcours culturel et artistique pour nos élèves. Toutes les classes se sont donc rendues au Patadôme Théâtre à Irigny pour assister à des spectacles de qualité et originaux. C'est une expérience enrichissante, à renouveler.

- 3 Projet « piscine » : les élèves de Grande Section bénéficient de séances de piscine à Villette de Vienne du 31 mars 23 juin. Merci aux parents accompagnateurs sans qui nous ne pourrions pas partir. Cette année, nous ne sommes pas en mesure de demander aux ATSEM de nous accompagner, l'organisation de leur travail ne le permet plus. Madame GUICHARD annonce que la collaboration avec la piscine de Villette se termine. L'augmentation des tarifs et la qualité du service rendu mènent la municipalité vers le choix suivant : plus de piscine pour les élèves de Grande Section de la ville et un projet avec la piscine de Saint Laurent de Mûre pour les CP et les CE1.
- 4 Intervention des pompiers : dans le cadre de l'éducation à la sécurité, les pompiers de Mions sont venus à l'école le 31 mai pour présenter leur travail, leur tenue, leur matériel. Chaque enfant a pu monter dans le camion des pompiers...un grand moment ! Nous les remercions vivement. Opération à renouveler.
- 5 Plantations : plusieurs classes ont réalisé des plantations à différents moments de l'année dans le cadre de la découverte du monde du vivant. Nous déplorons le vol d'une jardinière dans la cour de l'école.
- 6 Liaison GS/CP : des lectures par des élèves de CP dans les classes de GS sont organisées. Les GS iront visiter les classes de CP fin juin.

II - PREPARATION DE LA RENTREE 2016

Effectifs prévus : **167 élèves** dont 57 PS + 65 MS + 45 GS

Répartition pédagogique :

- 1 classe de PS
- 2 classes de PS/MS
- 1 classe de MS
- 1 classe de MS/GS
- 1 classe de GS

Changements dans le personnel enseignant : Mesdames BAILLY, GIRARD et NUNINGER quitteront l'école. A ce jour 2 postes sur les 3 vacants sont pourvus : Mesdames CLEMENT et GOETZ rejoindront l'équipe. Le poste de direction n'est pas encore pourvu, il faut attendre les résultats du second mouvement fin juin.

Prévisions pour l'organisation du travail des ATSEM : Madame GUICHARD annonce les modifications pour la rentrée 2016. Il y aura 6 ATSEM dont une à temps partiel qui travaillera de 11h30 à 18h. Le matin, il y aura donc 5 ATSEM pour 6 classes, et 6 ATSEM l'après-midi. Il sera nécessaire de réorganiser le travail des ATSEM sur le temps scolaire.

III - SECURITE DANS LES ECOLES

Une discussion s'engage quant à l'ouverture des portes aux heures d'entrée et de sortie. Faut-il laisser entrer les adultes ? Si non, comment s'organiser ? Après réflexion collective, nous concluons que la configuration de l'école rend très difficile une organisation où les parents ne pourraient plus entrer dans l'école. La décision est prise de poursuivre le dispositif actuel en rappelant aux parents la nécessité de respecter le règlement et d'accéder à la classe de leur enfant par la porte indiquée pour éviter les allers et venues dans le couloir.

En maternelle, il y a beaucoup d'entrées et de sorties en dehors des heures d'ouverture prévues dans le règlement intérieur ; les raisons sont liées à des aménagements de temps scolaire pour des élèves en situation de handicap, à des rendez-vous pour des soins extérieurs réguliers (CMP, psychomotricité, orthophonie...). Pour information, voici le tableau récapitulatif des allers et venues pour cette année :

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	TOTAL
Classe 1	1	2	1	1	1	6
Classe 2	1	1	1	2	1	6
Classe 3		1				1
Classe 4						
Classe 5	2	3	1	2	4	12
Classe 6	2	1	1		1	5
TOTAL	6	8	4	5	7	30

Face à ces chiffres, la décision est prise de ne laisser qu'un seul horaire précis dans la matinée pour amener ou chercher un enfant : **10 h**. Aucune possibilité l'après-midi. Ces décisions seront à noter dans le règlement intérieur lors du premier conseil d'école de l'année 2016/2017.

La ville de Mions a prévu d'installer des visiophones dans les écoles pour la rentrée prochaine. Il faut trouver l'endroit idéal pour positionner l'appareil, à adapter à chaque école en fonction de la configuration.

IV - QUESTIONS DIVERSES

- Travaux / Achats : un inventaire des besoins doit être réalisé par Jonathan REMUS. Les chaises attendues et demandées depuis plusieurs années pour les classes de GS ne sont pas encore commandées car le marché n'a pas été lancé. Une demande de

petits travaux pour installer des étagères dans des meubles existants dans deux classes sera faite. Des nouveaux distributeurs de savon et d'essuie-mains ont été installés, il faudrait revoir la hauteur de certains car les enfants ne peuvent pas attraper le papier et le personnel peut difficilement ouvrir le dispositif pour le recharger.

- Fermeture de l'enceinte scolaire derrière le RAM : la pose d'un grillage est envisagée mais le planning de la réalisation des travaux n'est pas prévu à ce jour.
- Association APNE : la kermesse est prévue le 24 juin de 16h30 à 19h30. L'association a mené beaucoup d'opérations (marché de Noël, vente de chocolat, vente de fromage, opération « mugs ») qui ont remporté un vif succès. A ce jour l'association a fait suffisamment de bénéfices pour s'engager à verser à l'école une subvention de 3.50 € par enfant, un complément pourrait être envisagé en fonction des bénéfices de la kermesse.

La séance est levée à 19h40.

La secrétaire

La présidente

A. BAILLY

N. NUNINGER